



COMPTE-RENDU CHSCT DU 14 DECEMBRE 2018

A la demande des syndicats, un CHSCT exceptionnel consacré à la situation au Centre de Contact et à la sécurité des sites des Finances Publiques du département de l'Aude suite au mouvement des gilets jaunes s'est déroulé le 14 décembre 2018.

Concernant le Centre de Contact, une cheminée s'est effondrée le 27 novembre, miraculeusement sans faire de victime, les agents concernés ayant été alertés quelques minutes auparavant par des signes annonciateurs d'un affaissement du plafond du 4ème étage du bâtiment.

La Direction locale a demandé aussitôt un rapport d'expertise sur cet accident, rapport remis le 30 novembre. Ce rapport n'a pour autant pas réussi à déterminer les causes de cet effondrement.

Suite à cet accident, la Direction a interdit, pour des raisons de sécurité, l'accès du bâtiment aux agents.

Toutefois SOLIDAIRES remarque que des formations ont été organisées sur le site avant la communication du rapport concluant qu'il n'y avait plus de risques de nouvel effondrement. Monsieur QUINTIN répond, qu'effectivement, il a pris la décision et la responsabilité de permettre l'accès au site avant le 30 novembre, car ces formations étaient très importantes et ne pouvaient, par conséquent, être repoussées à une date ultérieure.

SOLIDAIRES s'indigne de cette irresponsabilité coupable de la Direction locale qui a mis la vie des agents en danger afin de ne pas retarder les formations des agents du Centre de Contact au prélèvement à la source. Circonstance aggravante, il semble que des salles de formation soient disponibles en nombre suffisant à la Cité Administrative, permettant ainsi de dispenser des formations ailleurs que dans un bâtiment menaçant ruine.

SOLIDAIRES s'interroge par ailleurs sur la solidité défaillante de ce bâtiment, car des travaux importants de reconstruction du bâtiment ont été réalisés en 2011 pour un coût d'environ 1 million d'euros, sans manifestement qu'un diagnostic de la structure n'ait été effectué. De plus, l'aménagement du Centre de Contact s'est déroulé en 2016 : en particulier, des cloisons soutenant les plafonds ont été abattues pour transformer les bureaux en open space. Un diagnostic des structures aurait, de ce fait, dû être impérativement réalisé. La Direction nous indique qu'elle ne sait pas si de telles expertises ont été demandées en 2011 et 2016.

SOLIDAIRES s'inquiète de ces insuffisances dans le suivi des opérations immobilières par la Direction locale qui auraient pu avoir des conséquences tragiques pour les agents. Ainsi, pour pallier ces graves carences, nous demandons à ce que l'antenne immobilière de la DGFIP procède rapidement à un diagnostic des structures du Centre de Contact, afin notamment de déterminer l'origine de l'effondrement de la cheminée. Par ailleurs, SOLIDAIRES revendique que ce diagnostic soit étendu à l'ensemble des structures domaniales des Finances Publiques dans le département et qu'une démarche similaire soit entreprise auprès des propriétaires des sites locatifs occupés par les Finances Publiques.

Le rapport d'expertise conseille par ailleurs d'effectuer des travaux de reconstruction du plancher et des faux-plafonds du 4ème étage ainsi que de remédier au manque de stabilité du balcon.

La Direction indique qu'elle compte réaliser les travaux préconisés au 4ème étage et que les réparations du balcon seront éventuellement traitées ultérieurement. SOLIDAIRES se montrera vigilant quant à la réalisation effective de l'ensemble de ces travaux qui devront faire l'objet d'une information régulière des membres du CHSCT et des agents du Centre de Contact.

Enfin, le rapport conseille fortement de mandater un maître d'œuvre pour réaliser une étude complémentaire (notamment le diagnostic solidité du bâtiment) et d'effectuer des travaux, non seulement au 4ème étage, mais également sur les autres niveaux du bâtiment, y compris le rez-de-chaussée.

Vu l'importance du sujet en termes de sécurité des agents, SOLIDAIRES veillera à ce que ces recommandations soient suivies d'effet dans les meilleurs délais.

La question de la sécurité des sites des Finances Publiques du département est ensuite abordée. En effet, suite au mouvement des gilets jaunes, l'Hôtel des Finances de Narbonne a été fortement dégradé, en particulier par des impacts de balles. Par ailleurs, les sites de Limoux, de la Cité Administrative, de Pierre Sépard et de Narbonne ont fait l'objet d'invasion.

Concernant les graves événements s'étant déroulés à Narbonne les 24 novembre (incendie) et 1^{er} décembre (tirs), aucun message de soutien n'a été envoyé par la Direction locale dans les heures qui ont suivi. Il a fallu l'interpellation d'un délégué syndical s'étonnant de cette absence pour, qu'enfin, la Direction daigne se préoccuper de la sécurité des agents de l'Hôtel des Finances de Narbonne par un message de soutien publié sur Ulysse 11 seulement le 13 décembre. Sur les mesures de sécurité existant sur le site, il est à déplorer que de nombreux volets ne puissent se refermer du fait d'un dysfonctionnement. Par ailleurs, suite aux diverses manifestations des gilets jaunes, les rideaux métalliques de protection de la porte d'accueil ont été enlevés.

Monsieur QUINTIN tente de minimiser la gravité des faits en indiquant qu'il s'agit « d'un acte isolé d'un chasseur qui a trop bu »... Sur les réparations des volets à faire urgemment, la situation ne semble pas préoccuper la Direction.

SOLIDAIRES s'inquiète de l'absence de réaction appropriée de la Direction qui ne contribuera pas à rassurer les agents du département.

Et ce, d'autant plus qu'aucune consigne claire à adopter en cas de manifestation de gilets jaunes sur les sites des Finances Publiques n'a été donnée par la Direction à ce jour.

En conclusion de ce CHSCT exceptionnel, SOLIDAIRES évoque le cas de dalles situées au premier étage de la Cité Administrative qui se détériorent alors même que de l'amiante est présente. La Direction indique qu'une réflexion est en cours sur ce sujet.

SOLIDAIRES s'inquiète de cette désinvolture concernant un problème sanitaire aussi aigu et sera vigilant sur le processus de rétablissement correct de ces dalles ainsi que sur la réalisation et la communication des diagnostics amiante de l'ensemble des sites du département.